

Médiation du crédit aux entreprises

Entre le 27 septembre et le 11 octobre 2009, le dispositif de la médiation du crédit a reçu 626 dossiers, portant à 17 490 le nombre de dossiers déposés en médiation. En données cumulées, le nombre de dossiers pris en charge par les équipes de la médiation s'élève à 84 %, représentant 3,13 milliards d'euros d'encours de crédit traités. 83 % des dossiers éligibles sont désormais instruits et clôturés. Le dispositif de la médiation a permis de conforter près de 7 809 entreprises, de débloquer 1,64 milliard d'euros de crédit et de préserver 155 689 emplois.

Dans son rapport, la médiation du crédit observe que les entreprises de moins de 10 salariés représentent la majorité des demandeurs avec des besoins de financement inférieurs à 50 000 euros.

En données cumulées, le taux de la médiation réussie est de 64,2 % mais le taux de la période est en recul (59 % contre 62,3 % précédemment). Ce recul s'expliquerait par : - une complexité accrue des dossiers déposés bien souvent trop tardivement en médiation, des situations financières de plus en plus dégradées, ce qui conduit parfois la Médiation à rediriger les entreprises vers les trésoriers-payeurs généraux ou vers les cellules de prévention des tribunaux de commerce ; - le traitement favorable par un nombre grandissant de banques des dossiers qui leur semblent comporter un risque supportable afin d'éviter la saisine du Médiateur.

INFORMATIONS BANCAIRES ET FINANCIERES GENERALES

Renouvellement de M. Noyer au poste de Gouverneur de la Banque de France

Sur proposition du Premier ministre, M. Christian Noyer a été, lors du conseil des ministres du 28 octobre 2009, reconduit au poste de Gouverneur de la Banque de France pour un second mandat de six ans à compter du 1^{er} novembre 2009.

Renforcement de l'efficacité de la procédure de surendettement

Au cours de son déplacement dans une commission de surendettement de Seine-Saint-Denis afin de tirer les premiers enseignements des assises régionales du surendettement organisées par la Banque de France en mai et juin derniers, Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi a présenté un certain nombre de mesures qui seront intégrées dans le projet de loi sur la réforme du crédit à la consommation adopté par le Sénat le 17 juin et qui doit être débattu par l'Assemblée nationale en décembre. Mme Lagarde s'est engagée : 1 - confirmer l'éligibilité à la procédure de surendettement des ménages surendettés propriétaires de leur résidence principale, 2 - à suspendre les intérêts intercalaires, 3 - à confier à Mme Marielle Cohen-Branche, magistrate à la Cour de Cassation, une mission d'analyse et de propositions sur les relations entre les banques et les clients surendettés, sur les frais bancaires et sur le fonctionnement des comptes bancaires. Les autres mesures portent sur la simplification et la dématérialisation de la procédure d'échange d'informations entre les secrétariats des commissions de surendettement et les créanciers.

XVe conférence des Présidents des régions ultrapériphériques

Au cours de la conférence qui s'est tenue aux Canaries les 14 et 15 octobre 2009, les Présidents des régions ultrapériphériques de l'Union européenne (RUP), constatant que la crise financière, économique et sociale mondiale se traduisait par un ralentissement du processus de convergence, ont demandé à l'Union européenne (UE) de prendre des mesures concrètes et adaptées en faveur du développement durable des RUP. La Conférence a également souligné l'importance de poursuivre les concertations engagées entre l'UE et les RUP sur la place que doivent occuper les RUP au sein de l'Europe et sur le développement durable des RUP (intégration dans l'environnement géographique propre à chaque RUP, confirmation des stratégies de développement dans les secteurs d'avenir (énergies renouvelables, recherche).

Lutte contre le blanchiment des capitaux

Au cours de la réunion plénière qui s'est tenue à Paris du 14 au 16 octobre 2009, le Groupement d'action financière (GAFI) a pris des mesures pour identifier les pays présentant de hauts risques au plus tard en février 2010 et a publié une étude détaillée des risques de blanchiment de capitaux et de financement du terrorisme dans le secteur des valeurs mobilières ainsi que de nouvelles lignes directrices pour le secteur de l'assurance-vie sur l'approche basée sur le risque.

Le communiqué est téléchargeable sur : <http://www.fatf-gafi.org>

Publication au Journal Officiel de la République

L'arrêté du ministère de l'économie, de l'industrie et de l'emploi du 22 septembre 2009 portant application des articles L. 562-1 et suivants du code monétaire et financier sur le gel des avoirs des personnes physiques, groupes et entités terroristes listés en annexe I et II pour une durée de six mois à Mayotte, à Saint-Pierre-et-Miquelon, en Nouvelle-Calédonie, en Polynésie française, à Wallis-et-Futuna et dans les Terres Australes a été publié au Journal officiel de la République du 3 octobre 2009.

Service d'aide à la mobilité bancaire

Depuis le 1^{er} novembre 2009, les banques françaises mettent à disposition de leurs clients un nouveau service pour faciliter la mobilité bancaire, conformément à l'engagement pris en mai 2008. Ce service permet notamment la prise en charge à la place du client du transfert de toutes ses opérations de prélèvement et de virements vers un autre établissement bancaire.

Publications

L'habitat insalubre dans les DOM

Le rapport du député Serge Letchimy est disponible à l'adresse suivante :

<http://www.outre-mer.gouv.fr/?l-habitat-insalubre-et-indigne-dans-les-departements-et-region-d.html>

ACTIVITES DE L'INSTITUT ET SUIVI DE PLACE

Les soldes d'opinions des dirigeants des établissements de crédit, interrogés par l'IEDOM au cours du troisième trimestre 2009, semblent indiquer que, comme au précédent trimestre, le marché bancaire local est dans une phase de ralentissement après plusieurs années de croissance forte : encours de crédits distribués par les établissements locaux multiplié par 1,5 et actifs financiers en hausse de 16 % au cours des deux dernières années.

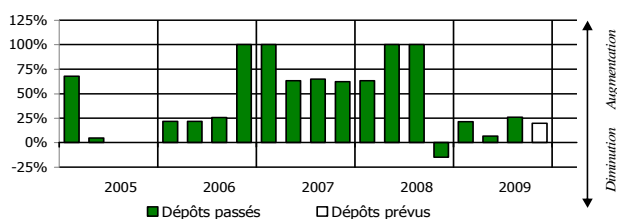
La collecte des dépôts semble se maintenir alors que la précédente enquête de conjoncture montrait un certain attentisme sur leur perspective d'évolution. Pour le quatrième trimestre, les perspectives semblent comparables et les dirigeants ont espoir de maintenir un niveau de collecte positif, en dépit d'une conjoncture socialement dégradée (recrudescence des conflits sociaux, premiers signes de vulnérabilité des ménages, hausse des incidents de paiement, etc.).

En matière d'octroi de crédits, les perspectives des dirigeants diffèrent selon les marchés considérés : alors que des inquiétudes persistent sur l'évolution du financement des entreprises, particulièrement sur le court terme (exploitation), les engagements à destination des ménages pourraient évoluer plus favorablement, notamment sur le volet crédits à l'habitat.

Au regard des opinions exprimées, les dirigeants semblent s'accorder sur une dégradation de leur résultat pour le trimestre à venir, dans un contexte de baisse de leur produit net bancaire, en liaison avec une contraction attendue du volume des commissions perçues.

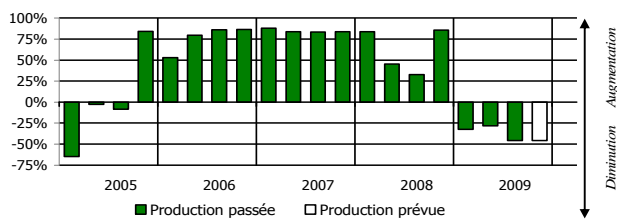
Enfin, les établissements de crédit restent attentifs aux évolutions du climat social et à l'environnement économique et financier, tant au plan local qu'international.

Collecte des dépôts



Soldes d'opinions des dirigeants (BR, BFCOI, BANQUE POSTALE, BRED-BP, CRCAMR)

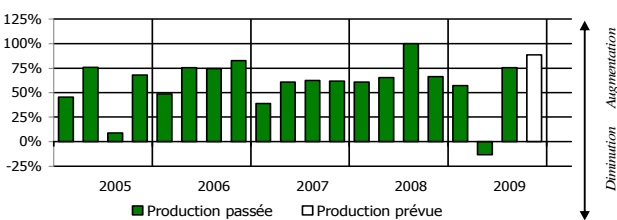
Crédits d'équipement aux entreprises



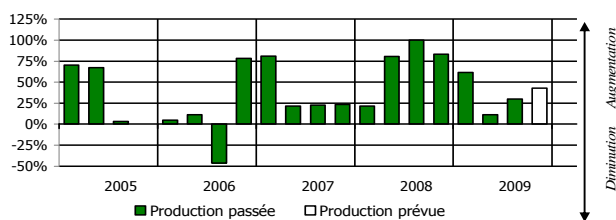
Crédits d'exploitation aux entreprises



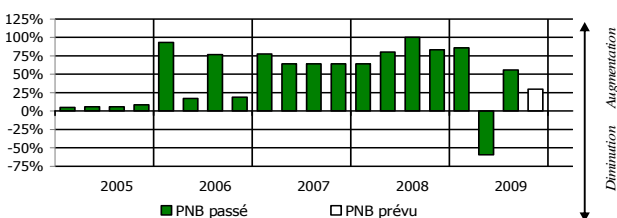
Crédits à l'habitat des particuliers



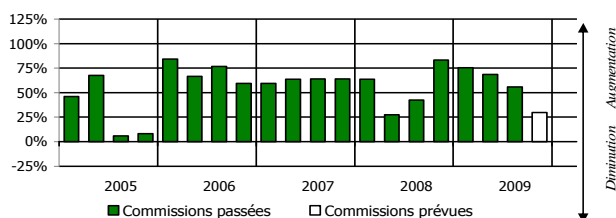
Crédits à la consommation des particuliers



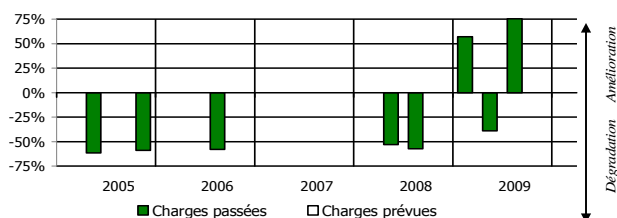
Produit net bancaire



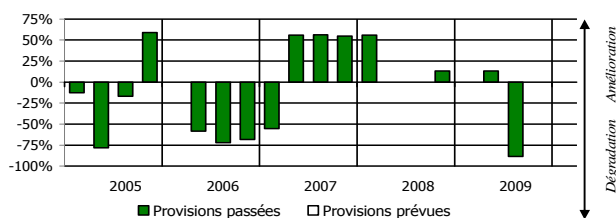
Commissions



Charges d'exploitation



Coût du risque



BRÈVES FINANCIÈRES, ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Vote des recommandations de la Chambre territoriale des comptes sur les finances de la Collectivité départementale

À la suite de la saisine, en juillet 2009, de la Chambre territoriale des comptes (CTC) sur la situation financière de la Collectivité départementale de Mayotte, les élus du Conseil général ont, le 19 octobre, adopté les recommandations de la CTC.

La CTC a mis en évidence de nombreux dysfonctionnements dans le pilotage des finances de la collectivité, des dérives dans la tenue de la comptabilité (multitude de donneurs d'ordre pour les commandes, absence d'inventaire détaillé et exhaustif des dettes et des engagements en matière d'investissement, dysfonctionnement dans le suivi des emplois budgétaires, etc.), ainsi qu'un déficit évalué à 72,3 millions d'euros.

Pour redresser la situation, la CTC préconise notamment une diminution des dépenses de fonctionnement et une augmentation des recettes. Toutefois, en raison des modifications statutaires que connaîtra la collectivité dès 2011 et des incertitudes qui pèsent sur ses compétences, charges et recettes à venir, elle estime ne pas être en mesure de proposer un plan de redressement qui rétablirait l'équilibre budgétaire à une date fixe. Elle préconise un plan destiné à résorber le déficit de moitié d'ici trois ans : réduction de la masse salariale (suppression des CDD d'un mois, limitation des contrats de six mois), réduction des bourses et des subventions, majoration des tarifs douaniers sur le tabac et les bières importées, augmentation des tarifs de Service de Transport Maritime (société assurant la liaison quotidienne entre Petite-Terre et Grande-Terre), etc.

5^{ème} forum économique des îles de l'océan indien

L'Union des chambres de commerce des îles de l'océan indien (UCCIOI) - regroupant les chambres de commerce de Mayotte, Maurice, la Réunion, les Seychelles et les Comores - organise chaque année le Forum économique des îles de l'océan indien (FEIOI). La 5^{ème} édition du FEIOI s'est tenue à Mayotte du 6 au 9 octobre 2009. L'objectif de ces rencontres est de « favoriser la progression des échanges économiques et commerciaux, la croissance à l'intérieur de la zone, la promotion de l'attractivité et de la compétitivité d'économies disparates mais complémentaires, de permettre l'émergence de partenariats économiques internationaux, d'œuvrer comme force de propositions ». Plus de 300 personnes ont participé aux différents ateliers proposés dont les thématiques portaient sur :

- ↺ la prospective économique dans l'océan indien ou le défi de l'intégration régionale ;
- ↺ la filière pêche : quels potentiels et quels écueils ?
- ↺ Le tourisme : quelle attractivité régionale ?
- ↺ La desserte aérienne et maritime dans l'océan indien.

Visite de M. Dominique BUSSEREAU, Secrétaire d'Etat chargé des transports

Le Secrétaire d'Etat chargé des transports était en visite à Mayotte du 6 au 7 octobre. Cette visite a été l'occasion de rencontrer les représentants des compagnies aériennes de la région rassemblés à Mayotte dans le cadre du Forum économique des îles de l'océan indien. M. Bussereau a indiqué que les travaux de construction de la nouvelle aérogare de Pamandzi débuteraient en 2010. Cette nouvelle aérogare, qui devrait être opérationnelle dès 2012, permettra d'accueillir jusqu'à 600 000 passagers par an. Pour sa part, le projet d'une piste longue (2 600 m) - qui permettrait de désenclaver Mayotte, grâce à une liaison directe avec la métropole - est encore en phase d'études. Il convient notamment d'évaluer l'impact de ce projet sur le milieu marin. Les travaux sont estimés à environ 250 millions d'euros. Toutes choses égales d'ailleurs, cette piste devrait être opérationnelle en 2015.

Visite de M. Hervé MORIN, Ministre de la défense

Dans le cadre d'une visite dans l'océan indien, le Ministre de la défense a passé la journée du 17 octobre à Mayotte. À cette occasion, il est revenu sur le bilan de la lutte contre l'immigration clandestine à Mayotte : entre 2001 et 2008, le nombre de reconduites à la frontière est passé de 3 500 à près de 16 000, et les premiers résultats à fin septembre 2009 font état de 14 449 reconduites à la frontière.

Passant en revue le dispositif de lutte contre l'immigration clandestine, le Ministre a confirmé la mise en place de moyens supplémentaires : un hélicoptère sera opérationnel dans les prochaines semaines ; un autre radar et un nouveau bateau seront également affectés à la surveillance des côtes mahoraises.

Adoption des conclusions des états généraux de l'Outre-mer

Le rapport final des Etats généraux de l'Outre-mer (EGOM) à Mayotte a été adopté à l'unanimité par les conseillers généraux, le 28 octobre. Ce vote fait suite à la journée nationale de restitution des travaux du 1^{er} octobre. Ce rapport est le résultat de quatre mois de réflexions menées dans les différents ateliers (prix, foncier, production locale, développement économique et emploi, identité, insertion sociale et intégration régionale). La population mahoraise a ainsi eu l'occasion d'exprimer ses préoccupations et de formuler des propositions visant à baisser les prix, augmenter la production locale, favoriser la formation professionnelle ou encore trouver des solutions aux problèmes du foncier (sortir de l'indivision, régler la question de la zone des pas géométriques, faire aboutir la régularisation foncière, etc.).

Le Conseil interministériel de l'Outre-mer qui se tiendra début novembre arrêtera les premières mesures, en s'inspirant des propositions des différents ateliers.

Le rapport final est disponible sur le site internet de la Préfecture : <http://www.mayotte.pref.gouv.fr>

LES PRINCIPAUX INDICATEURS ECONOMIQUES

LES INDICATEURS DE RÉFÉRENCE :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Prix (source : INSEE)	Indice général des prix à la consommation base 100 en déc. 2006		sept-09	108,7	-0,2%	0,9%
Chômage (source : ANPE)	Nombre d'inscrits à l'ANPE-Pôle Emploi		sept.-09	9 545	10,0%	-
Commerce extérieur (Source : Douanes)	Importations (milliers d'euros)	mensuelles	juin-09	26 418	17,0%	-19,1%
	(hors hydrocarbures)	cumulées	juin-09	147 153 698	-	-20,3%
	Exportations (milliers d'euros)	mensuelles	juin-09	643	46,9%	-19,1%
		cumulées	juin-09	2 461 350	-	-20,3%
	Taux de couverture en valeur	mensuels	juin-09	2,43%	0,50 pt	0,76 pt
		cumulés	juin-09	1,67%	0,17 pt	0,45 pt

LES SECTEURS D'ACTIVITÉ :				Données brutes	Variation sur 1 mois	Variation sur 12 mois
Trafic aéroportuaire (Source : Aviation civile)	Mouvements d'appareils ⁽¹⁾	mensuels	août-09	502	-2,5%	1,4%
		cumulés	août-09	3 121	-	9,1%
	Nombre de passagers (arrivées+départs)	mensuels	août-09	23 624	-2,1%	-30,4%
		cumulés	août-09	131 282	-	-23,6%
	Fret et envois postaux (en tonnes) (départs)	mensuels	août-09	34,2	-25,8%	-26,8%
		cumulés	août-09	264,2	-	0,8%
Trafic maritime de marchandises (Source : Douanes)	Mouvements de navires ⁽¹⁾	mensuels	sept.-09	44	-18,5%	0,0%
	(Port de Longoni uniquement)	cumulés	sept.-09	427	-	33,4%
	Tonnage débarqué ⁽²⁾ (hydrocarbures compris)	mensuels	déc.-08	21 314	-36,1%	-31,4%
		cumulés	déc.-08	350 794	-	3,1%
BTP (Source : Douanes)	Importations de ciment ⁽³⁾ (en tonnes)	mensuelles	juin-09	10 178	1,0%	162,3%
		cumulées	juin-09	44 172	-	-65,2%
Electricité (Source : EDM)	Nombre d'abonnés (cumul)		sept.-09	34 734	1,3%	4,1%
	Consommation (en milliers de Kwh)	mensuelles	sept.-09	18 965	10,2%	36,9%
		cumulées	sept.-09	146 198	-	15,6%
Ylang-ylang (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en tonnes)	mensuels	juin-09	0,3	-7,7%	-
		cumulés	juin-09	1,4	-	-8,8%
	- valeur (en milliers d'euros)	mensuelles	juin-09	19,5	-	-
		cumulées	juin-09	100,1	-	-21,8%
Automobile (Source : SOREFI)	Ventes de véhicules neufs :					
	- nombre de véhicules particuliers	mensuels	oct.-09	55	-39,6%	-40,9%
		cumulés	oct.-09	722	-	-35,1%
	- nombre de véhicules utilitaires	mensuels	oct.-09	20	17,6%	53,8%
		cumulés	oct.-09	148	-	-33,0%
Vanille (Source : Douanes)	Exportations :					
	- volume (en kg)	mensuels	mai-09	17,0	-	-
		cumulés	mai-09	17,0	-	-
	- valeur (en euros)	mensuelles	mai-09	77,0	-	-
		cumulées	mai-09	77,0	-	-

(1) : Une entrée de navire ou d'avion vaut un mouvement, une sortie vaut également un mouvement

(2) : Y compris transbordements, mais hors poids des conteneurs

(3) : Ciment au sens produits minéraux et produits des industries chimiques dans le Code des douanes

* En raisons de perturbations au service des douanes de Longoni, nous n'avons pu obtenir de données plus récentes sur le trafic maritime de marchandises

PRINCIPAUX TAUX D'INTÉRÊTS ET DE CHANGE

Taux directeurs de la Banque centrale européenne

	taux	date d'effet
Taux d'intérêt appliqué aux opérations principales de refinancement de l'Eurosystème	1,00%	13/05/2009
Taux de la facilité de prêt marginal	1,75%	13/05/2009
Taux de la facilité de dépôt	0,25%	08/04/2009

Taux d'intérêt légal

ANNEE 2009	3,79%	JO du 11/02/09
ANNEE 2008	3,99%	JO du 23/02/08

Taux de l'épargne réglementée (depuis le 01/08/09)

Livret A et bleu	LDD	LEP	PEL*	CEL*
1,25%	1,25%	1,75%	2,50%	0,75%

* hors prime d'Etat

Taux moyen monétaire mensuel (Tempé moyen mensuel)

Mois	Tempé moyen mensuel	TIBEUR (octobre 2009)
Juillet	0,3537%	1 mois
Août	0,3458%	3 mois
Septembre	0,3584%	6 mois
Octobre	0,3564%	1 an

Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)

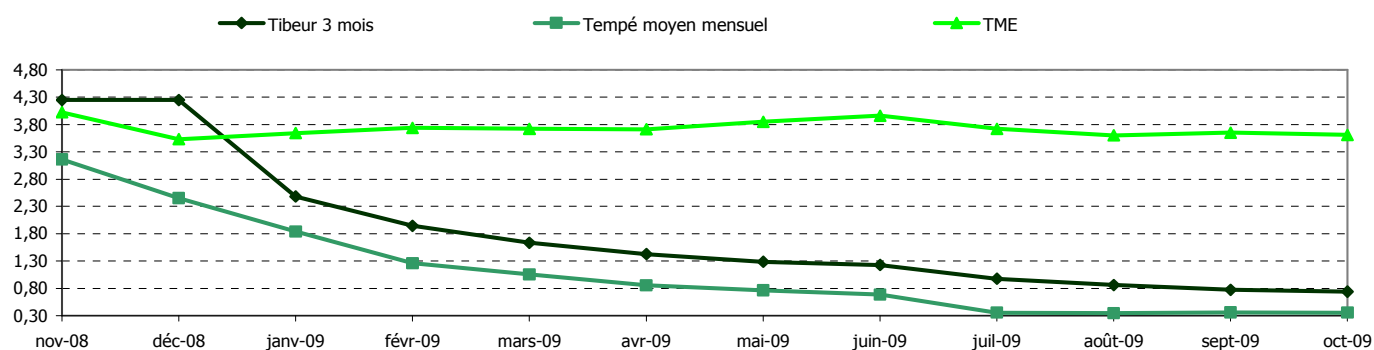
Mois	Taux moyen mensuel des emprunts d'Etat à long terme (TME)	Taux moyen mensuel des obligations d'Etat (TMO)
Juillet	3,72%	Juillet
Août	3,60%	Août
Septembre	3,65%	septembre
Octobre	3,61%	Octobre

Taux de l'usure (applicable à partir du quatrième trimestre 2009)

Crédits aux particuliers	Seuils de l'usure	Crédits aux entreprises	Seuils de l'usure
Prêts immobiliers			
Prêts à taux fixe	6,72%		
Prêts à taux variable	6,12%		
Prêts relais	6,59%		
Autres prêts			
Prêts d'un montant < ou = à 1524 €	21,40%		
Découverts en compte, prêts permanents et financement d'achats ou de ventes à tempérament d'un montant > à 1524 € et prêts viagers hypothécaires	20,20%	Découverts en compte (1)	13,16%
Prêts personnels et autres prêts d'un montant > à 1524 €	9,20%		

(1) Ces taux ne comprennent pas les éventuelles commissions sur le plus fort découvert du mois

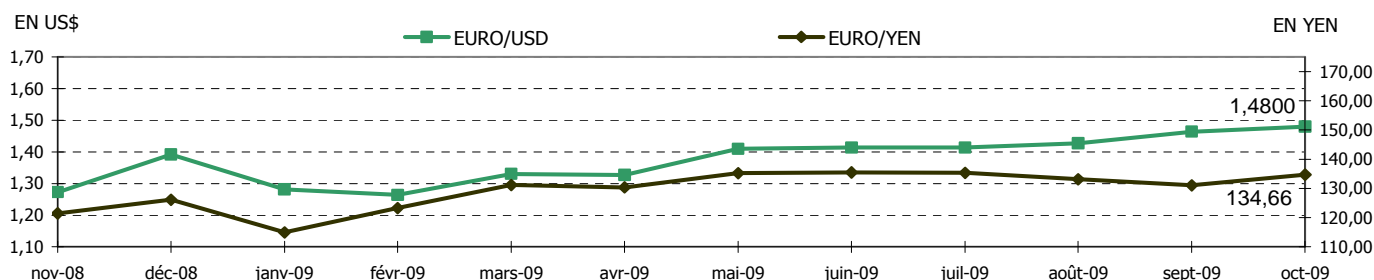
Taux des marchés monétaires et obligataires



Taux de change (dernier cours fin de mois)

EURO/USD (Etats-Unis)	1,4800	EURO/ZAR (Afrique du sud)	11,4519	EURO/SRD (Surinam)	4,06534
EURO/JPY (Japon)	134,6600	EURO/BWP (Botswana)	10,06060	EURO/ANG (Ant. Néerl.)	2,65113
EURO/CAD (Canada)	1,5952	EURO/SCR (Seychelles)	15,7596	EURO/DOP (Rép. Dom.)	53,4743
EURO/GBP (Grande-Bretagne)	0,89375	EURO/MUR (Maurice)	44,7218	EURO/BBD (La Barbade)	2,96216
EURO/SGD (Singapour)	2,0695	EURO/BRL (Brésil)	2,5574	EURO/TTD (Trinité et Tobago)	9,36494
EURO/HKD (Hong-Kong)	11,4702	EURO/VEF (Vénézuéla)	3,18015	EURO/XPF (COM Pacifique)	119,33170
EURO/MGA (Madagascar)	2969,26	EURO/XCD (Dominique)	3,99891	EURO/FC (Comores)	491,96775

Evolution de l'euro sur 12 mois (dernier cours fin de mois)



Taux de conversion irrévocables pour les 16 pays de la zone euro

1 EURO =	40,3399 BEF	6,55957 FRF	40,3399 LUF	200,482 PTE
	1,95583 DEM	0,787564 IEP	2,20371 NLG	5,94573 FIM
	166,386 ESP	1936,27 ITL	13,7603 ATS	340,750 GRD
	239,640 SIT	0,585274 CYP	0429300 MTL	30,1260 SKK